



COMMISSION INTERMINISTRIELLE DE COOPERATION PEDAGOGIQUE
Année scolaire 2017/2018
BILAN

1) Calendrier des commissions interministérielles de coopération pédagogique (CICP) :

Lors du cycle scolaire 2017/2018, la DPMA a décidé la tenue d'une quatrième CICP (au mois de décembre, et sous format dématérialisé), en complément des trois qui se tiennent habituellement en octobre, février et mai. Cet ajout a permis d'assurer une meilleure réactivité vers les porteurs de projet, de désengorger la CICP de février, habituellement la plus riche en nombre de projets et de fluidifier le travail des gestionnaires, l'instruction des projets et des demandes de subventions étant particulièrement approfondie.

Ces résultats positifs ont conduit la DPMA à programmer le renouvellement de cette expérience pour le cycle prochain. Il importera que l'information soit bien relayée vers les autorités académiques chargées d'émettre des avis sur les dossiers présentés en CICP, afin qu'elles adaptent leurs calendriers en conséquence.

Ainsi, les résultats présentés dans ce bilan prennent en compte l'ensemble de ces 4 CICP.

2) Présentation des appels à projets 2018/2019 :

trois nouveaux appels à projets sont proposés pour l'année scolaire 2018/2019, après validation par les membres de la CICP :

- « René Cassin, un engagement pour le droit et la paix », en partenariat avec le Conseil d'État, le centre des monuments nationaux, le Musée de l'Ordre de la libération, la Fondation de la France libre et le Service historique de la défense ;
- « Le capitaine Nemo explore la Défense : du Nautilus au SNLE Le Terrible, 150 ans d'aventure sous-marine », en partenariat avec la Marine nationale et le Service historique de la défense;
- « Reporters de guerre », en lien avec l'ECPAD, le prix Bayeux-Calvados, le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information, et le Service historique de la défense ;
(D'autres partenaires sont encore susceptibles de rallier cette action).

Une diffusion a été effectuée auprès des inspecteurs d'académie, des référents « mémoire et citoyenneté », ainsi qu'auprès des établissements scolaires subventionnés en 2017 et 2018, aux lycées militaires, aux lycées français à l'étranger, et à ceux portant un nom en lien avec l'un ou l'autre des appels à projets (René Cassin, Jules Verne, Ernest Hemingway, Blaise Cendrars...)

3) Bilan de la seconde édition de l'action « Héritiers de mémoire » du 24 mai dernier :

La seconde édition s'est tenue, comme la précédente, à l'Hôtel national des Invalides, autour de trois projets primés, et trois projets avec mention. La cérémonie a été un succès et s'inscrit durablement dans le calendrier annuel des rendez-vous pédagogiques prestigieux, au même titre que le CNRD ou la journée annuelle des trinômes académiques. Ce format sera reconduit pour la prochaine édition, sous réserve de disposer de projets de qualité. La sélection des projets sera effectuée parmi ceux qui seront vus lors de la CICP d'octobre 2018. La coopération avec l'ECPAD (qui réalise des films sur les projets primés) donnant toute satisfaction, le partenariat sera reconduit.

4) Actualisation et simplification du formulaire de demande de subvention :

Afin de fluidifier et sécuriser le traitement des subventions, le formulaire de demande de subvention a connu quelques modifications (les demandeurs doivent notamment préciser si leur demande de subvention est en lien avec un appel à projets, ou avec une participation au CNRD, ils doivent détailler le travail réalisé) et simplifications (les statuts des établissements scolaires privés ne seront plus à fournir, le lien avec l'éducation nationale étant garanti par la production de l'avis motivé de l'autorité académique). Les anciens formulaires, encore largement utilisés, ne seront plus acceptés à compter de la CICP de décembre 2018. Il conviendra d'en informer largement les établissements.

5) Meilleure information des suites de CICP aux instances académiques :

Afin de faciliter et renforcer l'information des autorités académiques sur les décisions d'attribution de subventions portant sur des dossiers pour lesquelles elles ont rendu un avis, un travail d'information aux académies est désormais systématiquement menée par le BAPI après la tenue de chaque CICP. De nombreux IA-IPR ont d'ores et déjà manifesté leur satisfaction à la suite des premiers envois effectués.

Il est par ailleurs nécessaire que les avis académiques portés sur les dossiers parviennent plus rapidement à la DPMA/BAPI ; trop de projets sont encore pénalisés par l'absence de présentation de ces avis dans les délais requis, soit 15 jours au minimum avant la présentation du projet en CICP.

Annexe : Bilan sur le soutien accordé par la DPMA dans le cadre des CICP :

1) Données génériques :

Dates des CICP (cycle scolaire 2017/2018)	Nombre de projets vus en CICP	Nombre de projets subventionnés	Nombre de projets non subventionnés	Montant total octroyé DPMA	Nombre de bénéficiaires	Montant moyen par bénéficiaire	Montant moyen par projet
Octobre 2017	227	216	11	133 905 €	9 794	14 €	620 €
Décembre 2017	121	111	10	70 891 €	6 025	12 €	639 €
Mars 2018	247	229	18	137 591 €	11 182	12 €	601 €
Juin 2018	135	123	12	67 377 €	5 115	13 €	548 €
Total	730	679	51	409 764 €	32 116	13 €	603 €

679 projets sur 730 ont reçu une subvention de la DPMA. Les refus de subvention sont principalement liés à :

- Avis réservé ou défavorable exprimé par l'IA-IPR
- Projet hors du cadre des thématiques définies (ex : le Portugal, le Moyen-Âge)
- Projet insuffisamment étoffé ou, au contraire, trop dense et ne présentant pas une articulation pédagogique claire
- Co-financement de la Mission du Centenaire, impliquant de fait un double-financement
- Manque de variété du montage budgétaire (la DPMA est la seule sollicitée)
- Demande déposée postérieurement à la date de début du projet

Le montant moyen alloué par projet, et la part dévolue à chaque participant sont stables par rapport aux années antérieures.

2) Répartition par grande thématique :

Thématique générique	Thématique détaillée	Nombre de projets
2ème Guerre mondiale	2ème GM-Résistance et/ou Déportation	223
	2ème GM-Normandie	97
	2ème GM-Autres	67
	s/total	387
1ère Guerre Mondiale	1ère GM	150
Construction européenne	Les 2 GM et/ou construction européenne	82
Défense et citoyenneté	Défense et Citoyenneté	34
Appels à projets DPMA	AP entrée guerre EU	3
	AP OPEX	1
	AP Petit Prince	12
	s/total	16
Autres conflits contemporains	Autres conflits contemporains	10
Total		679

La Seconde guerre mondiale a largement pris le pas sur la Première, les thèmes de la Résistance et de la Déportation sont particulièrement porteurs, loin devant les projets sur le débarquement de Normandie. La récente rénovation du Mont-Faron devrait permettre d'étendre cet intérêt à celui du Débarquement de Provence, d'autant que l'offre pédagogique proposée y est de haut niveau. La construction européenne est également au cœur de nombreux projets.

Les appels à projets commencent à bien s'inscrire dans le paysage de l'éducation nationale, il est espéré que les projets présentés cette année recueilleront un succès au moins égal à celui généré par le projet « Petit Prince », qui a donné

naissance à des projets de grande qualité, alliant connaissance des conflits contemporains, littérature et productions en arts plastiques.

3) Répartition des projets par académie ou DRAAF (ministère de l'agriculture et de l'alimentation):

Académie/DRAAF	Nombre de projets subventionnés par CICP				Total
	oct-17	déc-17	mars-18	juin-18	
GRENOBLE	30	1	16	9	56
LYON	10	6	28	6	50
CLERMONT-FERRAND	8	3	19	18	48
CRETEIL	17	18	8	4	47
NANTES	13	6	12	10	41
NANCY-METZ	5	4	16	12	37
VERSAILLES	12	13	6	5	36
TOULOUSE	6	11	9	7	33
BORDEAUX	8	6	11	5	30
AMIENS	12	1	8	6	27
LILLE	8	5	9	3	25
MONTPELLIER	11	4	7	3	25
RENNES	9	4	7	5	25
POITIERS	6	7	8	3	24
ORLEANS-TOURS	10	2	8	1	21
DIJON	4	5	8	3	20
ROUEN	4	4	6	4	18
AIX-MARSEILLE	5	3	4	3	15
REIMS	2	/	8	4	14
CAEN	8	/	1	3	12
STRASBOURG	3	1	7	1	12
PARIS	4	2	3	/	9
LIMOGES	3	1	2	/	6
NICE	4	1	/	1	6
BESANCON	1	/	4	/	5
AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC	/	/	1	/	1
LA REUNION	1	/	/	/	1
DRAAF Auvergne Rhône-Alpes	/	/	6	3	9
DRAAF Nouvelle-Aquitaine	4	1	1	2	8
DRAAF Bourgogne Franche Comté	2	1	1	/	4
DRAAF Grand Est	3	/	/	/	3
DRAAF Occitanie	/	1	1	1	3
DRAAF Pays De la Loire	1	/	1	/	2
DRAAF Ile-de-France	/	/	2	/	2
DRAAF Centre Val de Loire	/	/	1	/	1
DRAAF Corse	1	/	/	/	1
DRAAF Hauts-de-France	/	/	/	1	1
DRAAF Normandie	1	/	/	/	1
Total	216	111	229	123	679

Certaines académies, pour des raisons qui doivent être contextualisées, sont moins dynamiques que d'autres. On note, de façon récurrente, l'absence quasi-généralisée de projets présentées par les académies qui sont implantées sur des îles (Corse) ou dans les DOM-TOM (Mayotte, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française). Il serait intéressant de suggérer des projets liés à la richesse de leur patrimoine local, et ne nécessitant pas forcément de déplacement hors de leur territoire.

4) Répartition par statut et par type d'établissement :

Statut/type d'établissement	Privé	Public	Total général
Collège	15	337	352
Ecole	3	70	73
Lycée	17	146	163
Lycée professionnel	14	42	56
Lycée professionnel agricole	7	18	25
Maison familiale rurale	10	/	10
Total	66	613	679

Comme lors des CICP précédentes, ce sont les collèges publics qui cumulent le plus grand nombre de projets. Le nombre d'établissements relevant du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, encore jeune partenaire du ministère des armées et de celui de l'éducation nationale, est en progression régulière.

5) Divers

Il est à noter que plus de 85 % des projets subventionnés incluent un déplacement en France ou, de plus en plus fréquemment, en Europe (notamment Allemagne et Pologne). La DPMA étudie la possibilité d'établir une cartographie des lieux de mémoire à visiter en France et dans ces pays, qui élargirait la palette des sites qui sont systématiquement inscrits au programme de ces déplacements.

Enfin, dans le cadre de la valorisation des projets d'enseignement de défense, la DPMA met régulièrement en valeur sur son site www.cheminsdememoire.gouv.fr, plus particulièrement sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>, les meilleures restitutions qui lui sont faites sur les projets proposés.